

Dans le grand studio de la Maison ronde, les journalistes de la télévision discutent d'un sujet tout nouveau pour eux : la liberté d'expression.

O. R. T. F. : le souffle de la liberté



C'ETAIT plus qu'une Bastille. On la croyait imprenable. Et pourtant, à la faveur des événements, l'ORTF s'est libérée. Une des armes les plus puissantes du gouvernement lui a échappée... pendant quelques jours au moins.

« L'insurrection » du personnel de l'Office débute le 11 mai, après la « nuit des barricades » du Quartier latin. Les « oublis », la partialité de l'actualité télévisée sont devenus trop flagrants. De nombreux réalisateurs et producteurs (C. Brabant, P. Dumayet, P. Desgraupes, etc.) se réunissent spontanément chez Laffond, un café proche de Cognacq-Jay. Tous se sentent responsables des carences, des truquages de l'information télévisée. Ils lancent un appel au conseil d'administration de l'Office, réclament des sanctions contre les responsables de cette information, menacent de partir en grève. Le conseil refuse de les entendre.

Le 13 mai la télévision annonce que le défilé des syndicats n'a réuni que 171.000 participants. Le mensonge est trop gros. Les « insurgés » exigent et obtiennent d'Emile Biasini, directeur de la télévision, que le chiffre soit rectifié. Ils se battent pour qu'une séquence de « Zoom » consacrée aux étudiants ne soit pas supprimée. Ils gagnent !

Deux jours plus tard, deux mille membres du personnel de l'Office, des « vedettes » au moindre technicien, se retrouvent sur un plateau des Buttes-Chaumont. On discute, on critique, on propose des réformes... le mouvement est lancé.

Le 20, réalisateurs et producteurs se mettent en grève. Les locaux sont occupés. Dans la maison ronde du quai Kennedy, des assemblées, des réunions s'organisent. Un vent de liberté souffle. Le pouvoir a perdu le contrôle de ses moyens d'information... et de propagande. La direction, discréditée, est complètement ignorée et tenue à l'écart. Lorsqu'une « grosse tête » téléphone, on lui répond que réalisateurs et producteurs sont en réunion...

Le mouvement ne va pas sans bavures, sans confusion. On ne se dégage pas toujours facilement du climat de censures, de contrôle, de pressions.

A France-Inter, la situation est nette. Les journalistes sont maîtres de l'antenne. Ils ont créé un « comité des cinq » qui contrôle l'objectivité de l'information. Tribunes et nouvelles reflètent les divers aspects des faits, des opinions. Les auditeurs croient rêver !

A la télévision, c'est beaucoup moins clair, tout au moins chez les journalistes, dont peu sont syndiqués. Ils veulent encore s'en remettre à la direction en cas de conflit... mais, finalement, 128 d'entre eux prennent une position tranchée,

s'affirment grévistes, dénoncent le contrôle du pouvoir sur l'information.

Un comité des « Dix » est chargé des contacts avec les syndicats et la direction. Dans l'immense studio que les « rebelles » ont choisi pour leurs débats, Adam Saulnier, membre des « dix », mène la discussion. Avec lui, E. de la Taille, J. Lanzi, M. Beunat, F. Pottecher et bien d'autres cherchent le moyen d'apprendre aux téléspectateurs qu'ils sont en grève et ne cautionnent par le journal télévisé. Car vingt-trois non-grévistes continuent à assurer une information très « pro-gouvernementale ». Ainsi, la télévision affirmera que la manifestation nationaliste de la Concorde groupait plus d'un million de personnes, alors que France-Inter parlera de quelques centaines de milliers seulement !

LA B.B.C. POUR MODELE

Pour rassembler toutes les revendications, une intersyndicale s'est créée. Billy et Lanier y représentent la CFDT.

Cela n'a pas été facile : on comptait 127 sections syndicales différentes dans la maison ! La plate-forme présentée par cette intersyndicale est précise :

1° Vote par le Parlement d'un nouveau Statut de l'Office garantissant son indépendance, son autonomie et la participation des professionnels à sa gestion.

2° Mise en place d'un conseil d'administration comportant, sans monopole majoritaire, des représentants de l'Etat, du personnel et de l'opinion — suppression de la tutelle du ministère de l'Information.

3° Autonomie budgétaire avec contrôle a posteriori de la régularité financière.

4° Désignation du directeur général par le conseil d'administration, sans intervention ou pression du gouvernement.

En attendant que ce nouveau statut soit voté par le Parlement, l'Intersyndicale demande l'adoption d'un statut intérimaire avec le remplacement du directeur général et la création d'un organisme paritaire à côté du Conseil d'administration. Elle annonce la constitution d'un comité de sauvegarde de l'O.R.T.F. ouvert à toutes les personnalités politiques, syndicales, religieuses et culturelles.

En fait, elle voudrait en arriver au libéralisme de la B.B.C., complètement indépendante du pouvoir. En effet, en Angleterre, le Conseil d'administration de la radio comprend des représentants des différentes couches de la société et ne subit aucune pression. Les programmes ne sont soumis à aucun contrôle préalable et personne ne peut voir les émissions



Quand les reporters travaillent sans micro...

LES postes de radio périphériques ont joué un rôle important dans la crise, en la suivant heure par heure, et souvent minute par minute. Ils ont mené une politique de présence difficile et précieuse, supprimant parfois systématiquement les habituels chapelets d'annonces publicitaires.

A ce jeu, on peut dire que Radio-Luxembourg l'a emporté sur « Europe-1 ». Il a collé de très près à l'événement, mettant en branle une équipe fournie de reporters.

Cette volonté de faire son métier honnêtement et complètement n'a pas été très appréciée au Pouvoir.

Le « Canard enchaîné » a signalé que des pressions gouvernementales se sont exercées sur « Europe 1 » et même sur « RTL ». Le gouvernement luxembourgeois aurait été saisi de l'affaire par son homologue français. Mais, après avoir pris connaissance des reportages sur les manifestations étudiantes, il aurait conclu à la parfaite objectivité de sa station. Tant pis pour le général... et tant mieux pour nous !

Cependant, les reporters radio n'étaient pas au bout de leurs peines. Un député V^e République les accusa d'être les « indics » des manifestants et, durant la semaine des échauffourées, on leur supprima leurs liaisons radio. Ils durent se lancer à la recherche de téléphones pour rendre compte des événements et, par malheur (?), certains centraux proches des lieux de manifestations tombèrent en panne, ce qui les obligea parfois à faire un ou deux kilomètres...

Le pouvoir leur permit de ressortir leurs micros juste au moment de la manifestation pro-gaulliste des Champs-Élysées : un hasard évidemment !

Chacun en ces journées vivait au rythme des bulletins d'information, des « flashes » spéciaux, du crépitement des ondes qui rendaient compte de l'instant. Je revois cet ouvrier discutant avec un groupe d'étudiants le soir de la marche vers l'Assemblée nationale : « Quand j'ai entendu que vous étiez des milliers à y aller, je me suis dit que je ne pouvais pas rester chez moi ! »

avant leur passage sur les antennes. C'est l'avis des auditeurs et téléspectateurs qui est pris en compte pour déterminer si une émission est bonne ou mauvaise.

En France, on est loin de cette indépendance. Non seulement le Conseil d'administration de l'O.R.T.F. est aux mains du pouvoir, mais, chaque matin, le Service de Liaison Interministériel détermine les directives à donner aux journalistes et aux techniciens pour la journée, directives qui sont évidemment toujours orientées dans le même sens...

Il est possible de recourir à mille astuces pour déformer les faits. On peut ignorer tel ou tel événement. On peut aussi influencer réalisateurs et journalistes, pratiquer des coupures au montage, choisir les images et les interlocuteurs les plus favorables, « trafiquer » le son... Chacun sait qu'un fait peut être présenté de plusieurs manières différentes selon le sens qu'on veut en donner ! On peut aussi « oublier » : un film traitant d'un problème social tourné par Jacques Krier est resté quatre ans dans les tiroirs, pour être finalement passé à la souvette après 22 heures sur la seconde chaîne, en concurrence avec un programme « facile » sur la première.

Des producteurs, des réalisateurs sont allés expliquer tout cela aux grévistes à l'intérieur des usines. Leur combat est difficile et leur victoire fragile. Quelques heures après le discours du général, des C.R.S. ont occupé le centre d'Issy-les-Moulineaux. Puis, ce fut le tour de la Maison de l'O.R.T.F. et de centres de province. M. Dupont, soudain ragailardi, s'est attaqué au comité des « Cinq » de France-Inter et a empêché l'Intersyndicale de tenir une conférence de presse à l'intérieur de la Maison de la Radio. Les journalistes de la radio se sont mis en grève. L'information a été peu à peu reprise en main. A la Télévision, elle était, plus que jamais, scandaleusement orientée. Les départs des directeurs de la radio, de la télévision et du journal télévisé n'allaient rien y changer.

Le combat pour une information libre n'est pas terminé. Il commence. C'est l'affaire de tous les Français. Aux ouvriers qu'ils ont rencontrés, les membres du personnel de l'O.R.T.F. ont suggéré la création de Comités de Vigilance de téléspectateurs, aptes à réagir à toute atteinte à l'objectivité.

Dans la lutte pour la démocratie, l'information a une importance énorme. Le pouvoir le sait, qui avait placé des détachements militaires au pied des émetteurs durant la crise et entendait bien défendre l'antenne de la Tour Eiffel par tous les moyens...

Bob Kennedy assassiné

Le 5 juin, dès qu'elle fut informée de l'attentat commis contre le sénateur Kennedy, la C.F.D.T. a dit son indignation dans un message adressé à l'ambassade des Etats-Unis.

Le lendemain matin, Robert Kennedy mourrait. Une fois encore c'était, après le président Kennedy et plus récemment le pasteur Luther King, un libéral qui disparaissait de la société politique américaine, victime d'un lâche assassinat.

C'EST

**POUR
LA
DÉMOCRATIE**

dans l'industrie, dans l'université, dans la nation

MAI 68



C'était

aussi

ELECTIONS



Cela...

Une tragédie - photos avec des légendes de Georges Pompidou



« Le service d'ordre a fait preuve tout au long de ces heures d'un sang froid exceptionnel, et a réussi à remplir des missions d'une difficulté sans précédent, à Paris, depuis longtemps, en évitant toute effusion de sang grave. »

Ces paroles ont été prononcées par M. Georges Pompidou, Premier ministre, avec la sûreté qui lui est coutumière, devant la presse, le 25 mai. Ces photos témoignent de sa bonne foi.





Le 13 mai 68, la grève est générale. De très imposantes « manifs » traversent les grandes villes de France. Tout le monde a en tête la répression policière des jours précédents. Mais chacun pense aussi à un autre 13 mai, dont c'est le 10^e anniversaire...



Il y a beaucoup de bretons, exilés pour cause de sous-emploi, chez les C.R.S. C'est peut-être ce qui explique cette tentative pathétique de dialogue, lors de la greve du Joint Français à Saint-Brieuc.

« Dans une France qu'on disait endormie, absorbée par l'organisation du travail et la préparation des vacances, quelque chose a surgi qu'on n'osait plus imaginer, qu'on n'avait pas vu depuis mai 36. »

Esprit (juin 1968)



Le visage de la répression.



*L'imagination tend à
devenir le réel*

1) DES VIOLENCES GRATUITES

Les témoignages sont nombreux. En voici un... et ce n'est pas le plus atroce de tous ceux que nous avons recueillis.

B. de Villejuif : participant à des débats à la Sorbonne, il s'était trouvé, dans la nuit du 10 au 11, au centre des affrontements.

« Il était environ 3 h. 30 et je décidai de rentrer chez moi. C'est alors qu'en passant devant la gare du Luxembourg, bd Saint-Michel, je fus arrêté par un C.R.S. gradé. Le même C.R.S. arrêta ensuite un peu plus haut, un étudiant qui sortait d'un immeuble. Ce C.R.S., à qui je demandais son nom pour qu'il puisse éventuellement témoigner que l'étudiant et moi-même avions été arrêtés alors que nous avions une attitude pacifique, me répondit que cette demande était un dossier à magistrat... Les C.R.S. nous firent monter dans un car avec six autres camarades, et là, sans témoin, un ou deux C.R.S. nous firent monter dans un camion de chez Renault fut particulièrement brutalisé.

Vers 6 heures du matin, on nous a passé les menottes, fait monter dans le fourgon ou car et conduit à Massy dans une caserne de C.R.S. Nous avons déposé nos identités, puis avons été ramenés à Beaulieu. Nous n'y sommes pas restés (nous avons cru comprendre qu'il n'y avait plus de place). Nous avons alors été déposés au commissariat de la place du marché Saint-Honoré où l'on nous a informés que nous étions accusés d'avoir été pris en flagrant délit de lancer des pavés sur les C.R.S. du haut d'une barricade. Certains parmi nous furent accusés d'être porteurs de clous ou de matraque ; un ouvrier était absolument faux.

2) LES AFFRONTEMENTS AURAIENT PU ETRE EVITES

L'examen détaillé du déroulement de toutes les manifestations montre que lorsque la police était absente et que les étudiants canalisaient la situation avec leur propre service d'ordre, il n'y a eu ni barricades, ni bagarres. Au contraire, les heurts les plus violents ont toujours eu lieu après l'intervention des forces de police : le vendredi 3 mai, lorsque la police est entrée dans la cour de la Sorbonne ; le vendredi 10, lorsque la manifestation s'est tenue aux lycées de la Sorbonne ; le vendredi 24, lorsque les forces de l'ordre refusèrent aux manifestants l'accès des boulevards pour une dispersion plus facile...

Sous les pavés, la plage.
Sur les parpaings, le rêve.



Ceux de la CFDT de Renault-Flins arrivent, le 27 mai, au stade Charléty à Paris.

« La CFDT dont l'action est déterminée par la volonté d'associer le plus largement possible les travailleurs aux décisions qui les concernent, les appelle aujourd'hui à discuter, à s'organiser et à agir sur tous les lieux de travail. »

Communiqué CFDT du 16 mai 1968



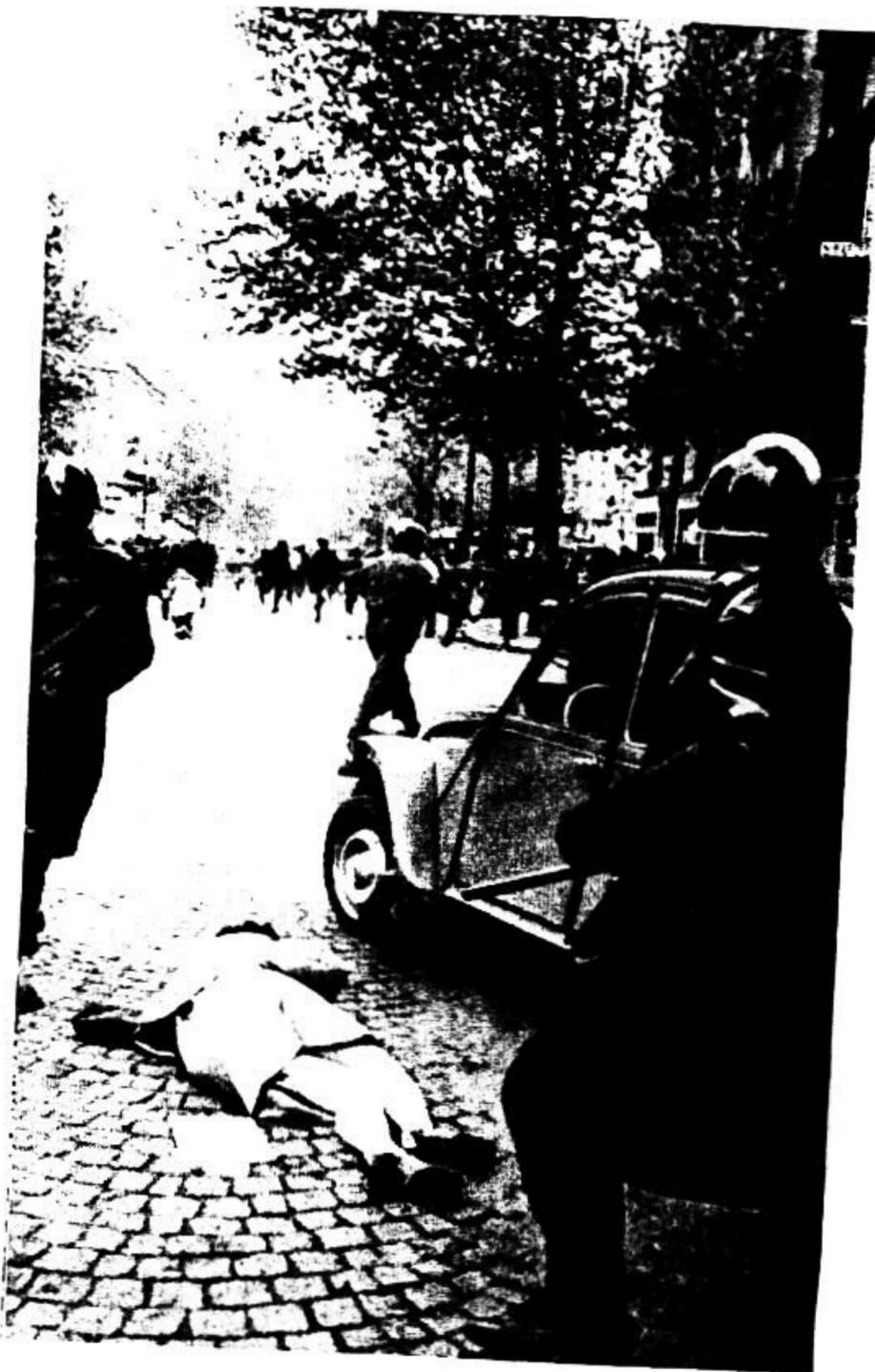


Photo Gamma (Caron)

3) UNE CONSPIRATION DU SILENCE

Le bilan « officiel » est lourd : plus de 850 blessés du côté des forces de l'ordre et, du côté des manifestants, 2.000 blessés environ (mais il est difficile d'établir un bilan exact, compte tenu de la multiplicité des centres de soins), 1 mort officiellement déclaré.

Il y a eu des problèmes : souvent les services sanitaires ont été gênés dans leur mission... Les centres hospitaliers officiels ont été évités : souvent à cause des difficultés de transport, mais aussi parce que, paraît-il, certains noms ont été « donnés » à la police : vrai ou faux, qu'on ait pu le penser est en soi quelque chose de grave. Il y a plus. Dans « Le Monde » daté du 28 mai, un « pavé » rappelle que le secret professionnel sera sauvegardé ; le commentaire du « Monde » et le communiqué de l'Assistance Publique, lui-même, semblent indiquer que l'identité des personnes hospitalisées ne sera communiquée en aucun cas aux autorités.

Or, tout le personnel hospitalier interrogé a interprété le communiqué comme un rappel de l'interdiction de dire ce qu'il a vu, les blessures soignées et leurs conséquences, et d'appuyer ces constatations de références précises...

En fait, tout se passe comme si on voulait empêcher de découvrir que les « moyens » employés pour maintenir « l'ordre » sont allés trop loin, et que les forces de l'ordre ont été celles du désordre... Le refus par le gouvernement d'une commission d'enquête, le black-out complet sur ces questions... tout fait apparaître une crainte de voir la vérité révélée au grand jour.



Affiche éditée le 6 juin, après l'occupation de l'usine par les C.R.S.

LA POLICE A L'ORTF



C'EST LA POLICE CHEZ VOUS

Les radios jouèrent un grand rôle pendant les « événements », diffusant très rapidement les nouvelles dans toute la France. A la télévision, par contre, seuls les non-grévistes eurent droit à l'antenne.

L'O.R.T.F. fut le siège d'une grande bataille, qui se solda par une reprise en main totale du gouvernement et le licenciement de plusieurs centaines de journalistes. L'information libre, c'était beaucoup trop dangereux pour le pouvoir menacé.

4) LE MATERIEL EMPLOYE DEPASSAIT CE QUI ETAIT NECESSAIRE POUR MAINTENIR L'ORDRE

Le travail des forces de police, s'il ne s'était agi que de maintenir l'ordre, n'aurait pas nécessité la présence de policiers armés.

Seul l'aérosol lacrymogène compte lorsqu'on veut seulement disperser un attroupement. Il n'était donc pas nécessaire d'utiliser des grenades qui ont en outre des effets durables sur les manifestants.

En effet, de nombreux cas de brûlures ont été constatés, des atteintes graves de la vue. Ce ne peut être le fait que de grenades au bromacétate d'éthyle. Il y eut de nombreux cas d'intoxication très sérieux. Des manifestants ont souffert pendant plusieurs jours des effets des grenades « Criquet », qui contiennent du chlorobenzal-malonitrile (appelé CB ou CS), gaz qui provoque des nausées, des bronchoconstrictions et brûle la peau ou les voies respiratoires si elles sont humides. Les spécialistes ont souligné les dangers de ce gaz, utilisé au Vietnam par les U.S.A. La police s'en est servi pour la première fois le vendredi 10, en grandes quantités, et ce n'est que le lendemain soir que le centre anti-poison a pu en donner la thérapeutique la plus appropriée.



Affiche de l'atelier populaire de sérigraphie, éditée le 22 mai 1968.

une inadmissible volonté de répression...

Photos :
 — A.F.P.
 — Keystone
 — United Press



L'EXAMEN de ce qui s'est passé conduit à se poser de graves questions et les réponses amènent à constater une féroce volonté du gouvernement de réprimer la « rébellion » étudiante. Cela ressort nettement de l'examen de quatre points :

- 1) La répression a été sauvage et d'une violence gratuite.
- 2) Les affrontements auraient pu être évités.
- 3) Le matériel uti-

Il s'est dépassé la classique mission des forces de police qui est de maintenir l'ordre.

4) Une véritable conspiration du silence s'est levée pour étouffer ce qui a pu réellement se passer.

... et une justice aux ordres

Les 4, 5 et 6 mai, le tribunal correctionnel de Paris siégeait en audience de flagrant délit. Le substitut déclarait : « Hier le service d'ordre a été assailli au Quartier latin... Il n'est pas question de faire payer aux prévenus ces désordres extrêmement graves, mais il faut que l'on sache que la justice frappe. »

La justice frappe. Les peines vont de un à trois mois de prison avec sursis, à deux et trois mois de prison ferme, les amendes de 200 à 600 F. Les prévenus auraient été trouvés porteurs d'objets susceptibles d'être dangereux au cours d'une manifestation (boulon, matraque, hachette, lance-pierres, couteau à cran d'arrêt, manche de ha-

chette...). Mais tous n'auraient pourtant pu être appréhendés sur les lieux des manifestations.

La justice ici aurait frappé vite et fort. Mais elle n'a jamais été aussi énergique à l'encontre des fascistes qui attaquaient les militants de l'U.N.E.F. Elle n'a jamais frappé aussi durement et aussi vite les patrons qui font la chasse aux délégués, matraquent les syndicalistes ou empêchent les travailleurs de s'organiser.

Une fois encore la justice donnait l'impression de choisir ses victimes en fonction de la politique du pouvoir. Ce n'est pas la loi d'amnistie rétablissant les formes et sauvegardant les appa-

rennés, qui a changé le moindre élément de ce problème fondamental : la justice n'est pas la même pour tous, il faut qu'elle le devienne. Il faut que le recours au flagrant délit cesse d'être utilisé seulement contre les opposants. Il faut que cessent ces « témoignages » fantaisistes des forces de l'ordre à l'encontre des « manifestants » arrêtés, il faut qu'on ait le courage d'envisager les responsabilités de tous, forces de l'ordre comprises et que cessent les accusations ridicules et à sens unique, contre les « provocateurs », « les organisations internationales », « la pègre »... L'ordre public doit cesser d'être l'ordre bourgeois.

Des quatre coins du monde

Les organisations syndicales de tous les pays et sous tous les régimes ont suivi avec attention le mouvement de grève français. La C.F.D.T. a reçu de nombreux messages venant des quatre coins du monde. En ces heures graves, ils exprimaient la solidarité de millions de travailleurs et de leurs organisations syndicales, qui savaient qu'aux exigences d'un bien-être accru s'ajoutait un combat pour la liberté et la démocratie.

LA F.I.O.M. SOLIDAIRE

Le congrès de la Fédération de la métallurgie C.F.D.T. avait décidé, à 98,4 % des mandats, de demander son adhésion à la Fédération Internationale des ouvriers sur métaux. Elle y a été acceptée, recueillant l'unanimité moins cinq voix.

Du 27 au 31 mai, André Soulat a représenté la C.F.D.T. au congrès de la F.I.O.M. à Zurich, qui réunissait 550 délégués représentant 58 pays de tous les continents.

LES NECESSITES DU PROGRES SOCIAL

La F.I.O.M. a exprimé son soutien à tous ceux qui luttent pour que les structures économiques, sociales et politiques correspondent aux aspirations d'une société démocratique et soient adaptées aux né-

cessités du progrès social... », ajoutant : « Devant la menace de l'installation d'un régime autoritaire et la destruction des libertés syndicales et des droits démocratiques du peuple travailleur de France, le congrès déclare sa totale solidarité avec les métallurgistes et travailleurs français et appelle ses organisations affiliées dans tous les continents à exprimer directement et devant l'opinion publique mondiale leur appui à nos camarades français qui luttent pour leurs revendications sociales et aspirations démocratiques. »

C.I.S.L. : ADMIRATION ET SOLIDARITE

Le Syndicat général du personnel des organismes européens C.I.S.L. regroupant les fonctionnaires des institutions européennes de Luxembourg tient à vous exprimer son admiration et sa sympathie et à marquer sa solidarité avec les étudiants et les travailleurs français engagés dans la lutte dont ils souhaitent le plein succès.

A travers la presse étrangère

VARSOVIE : LES JOURNAUX POLONAIS ET LA CRISE

(« Le Monde », 30 mai).

Le journal « Slowo Powszechne » consacre... un long développement à l'examen de l'attitude du Parti communiste français. M. Stefanowicz, rédacteur en chef adjoint, fait observer que, essentiellement pour des raisons de politique étrangère, le parti a fait preuve « d'une extrême modération et que la C.G.T. s'est montrée moins « radicale » que la C.F.D.T. ». L'éditorialiste considère que cette attitude permet au parti communiste d'accroître sa réintégration dans la société politique française, déjà favorisée par la politique de rapprochement du général de Gaulle avec les pays socialistes... »

NEW YORK TIMES (INDEPENDANT) : LE GENERAL GAULLE SA DEFAITE DEVANT LES TRAVAILLEURS.

« Les nouvelles tactiques du Général sont destinées à couvrir la défaite qu'il a subie devant le mouvement ouvrier. Son projet de référendum,

LA C.I.S.C. MONDIALE : « TRAVAILLEURS ET ETUDIANTS POSENT LE PROBLEME DE LA DEMOCRATIE. »

(Communiqué envoyé par la C.I.S.C. mondiale à la C.F.D.T. et à la presse française) :

« Ce qui a donné le ton aux événements qui se déroulent en France, c'est la profonde convergence entre l'action des étudiants pour la reconnaissance d'un droit de participation à la gestion de l'université et la lutte ouvrière pour le pouvoir syndical et la démocratisation de l'entreprise.

« A l'occasion de ces événements, qui ont ému et qui continuent à ému le monde par leur ampleur et par l'élan irrésistible vers la liberté et la démocratie qui se manifeste dans l'immense masse du peuple français, la C.I.S.C. tient à exprimer sa profonde et fraternelle solidarité à la C.F.D.T. et à l'ensemble des travailleurs français.

- Fidèle à sa conception

de l'homme et aux aspirations les plus chères de la lutte des travailleurs depuis la naissance du mouvement ouvrier, la C.F.D.T., tout en donnant la priorité aux revendications les plus élémentaires, met fortement l'accent sur la nécessité de la démocratisation de l'entreprise, par la reconnaissance immédiate et totale de la section syndicale d'entreprise.

« Avec le président de la C.F.D.T., André Jeanson, la C.I.S.C. pense qu'il ne saurait être question qu'un mouvement d'une telle ampleur et d'une telle profondeur se satisfasse de succès « alimentaires ».

« En effet, travailleurs et étudiants posent le problème du pouvoir, du « pouvoir étudiant », du « pouvoir syndical ». Dans la lutte dure et capitale que mènent les travailleurs français, la C.I.S.C. est à leurs côtés. »

qui devait ratifier le règlement des grèves et lui donner un vote de confiance à l'échelle nationale, était devenu risqué après l'échec des négociations sur les salaires. Dans l'atmosphère actuelle, la réponse aurait été « non ». Des élections parlementaires offrent des chances de compromis.

« Toute estimation des chances du Général doit tenir compte du caractère sans précédent de l'opposition à laquelle il fait face. Ses adversaires sont l'ensemble des travailleurs du pays ainsi que les étudiants et les agriculteurs... Les efforts du président de Gaulle pour dépeindre les grèves comme étant une conspiration communiste ont peu de rapport avec les faits. La tactique actuelle du Général vise à camoufler sa défaite devant les travailleurs... »

DE VOLKSKRANT (LA HAYE): LE PRESIDENT ET SON TROUPEAU.

« Les Français assistent à un spectacle national d'une originalité jamais vue jusqu'à

présent : un de Gaulle qui ne les dirige plus comme des moutons mais comme un président démagogue désavoué par son propre troupeau et qui en est averti par des étudiants bruyants et des ouvriers mécontents. La tragédie de la échoué à son propre niveau national et qu'il n'a agi comme un grand homme que sur le plan international. »

LA TRIBUNE DE GENEVE (A. NAEF): REVENDICATIONS ET SOCIETE SOCIALISTE.

« ... tandis que la C.F.D.T. (non communiste) met au premier plan de ses préoccupations la reconnaissance des droits syndicaux dans l'entreprise, la C.G.T. s'en tient strictement à des revendications salariales ou parasalariales. Or, objectivement parlant, force est de constater que seule la première conception peut mener à l'instauration d'une société socialiste, la seconde ne visant qu'à une meilleure répartition des richesses au sein d'une économie demeurée capitaliste... » (29 mai.)